



licenciment pour heure en moin sur mon cdi

Par **poirier**, le **19/11/2009** à **17:24**

Actuellement en cdi a 22heure/semaine j'y suis depuis un peu plus de 2 ans et demi,je m'occupe d'enfant chez un particulier.ma patronne veux me diminué mes heures et je ne veux pas et elle le comprend bien!Elle veux me licencié pour ce motif(que j'accepte)mais j'ai l'impression que je vais me faire avoir car mon entourage dit que sa passe pour faute grave alors que ce n'est pas le cas c'est juste que je perd des heures et cela ne me convien pas on me demande pourquoi qu'elle me ferais pas une fin de contrat?Elle recherche une personne pour me remplacé et pendant ce temps là j'attend sans rien dire et au niveau de mais avantage est ce mieu une fin de contrat?sa se trouve vu que c'est pour gardé ses enfants et que pour le moment ne trouve pas est ce pour cela qu'elle me garde?car une fin de contrat il y a une date butoir?merci de me repondre.